

**2 Économie**

**Industrialisation de la filière bois au Gabon**

**Le satisfecit et les encouragements de la BAD**

Maxime Serge MIHINDOU  
Libreville/Gabon

*Au terme de l'atelier sur la restitution de l'étude sur l'industrialisation durable de la filière bois dans les pays du Bassin du Congo, qui s'est tenu dernièrement à Libreville, le vice-président de la Bad en charge du développement régional a adressé un satisfecit général au Gabon. Le Dr. Khaled Shérif s'est félicité des résultats que le pays a atteints depuis l'interdiction de l'exportation des grumes de bois par le gouvernement et la création de la Zone économique spéciale du Gabon (GSEZ), qui a permis d'augmenter de 29% la capacité nationale de transformation industrielle du bois.*

LE défi lancé par le Gabon d'interdire l'exportation des grumes et de se lancer dans la 2e et 3e transformations



**Le vice-président de la Bad a félicité le chef de l'Etat...**

du bois porte aujourd'hui ses fruits et recueille les félicitations et les encouragements des organismes internationaux, notamment des bailleurs de fonds. L'atelier sur la restitution de l'étude sur l'industrialisation durable de la filière bois dans les pays du Bassin du Congo, qui s'est tenu du 10 au 13 septembre 2018 à Libreville a été l'occasion pour les experts de la Banque africaine de développement (BAD) d'apprécier les énormes progrès réalisés par le pays.

A la faveur d'un entretien que lui a accordé le chef de l'Etat au sortir de cet atelier, le vice-président en charge du développement régional, de l'intégration régionale et de la prestation de services, le Dr. Khaled Shérif, a tenu à féliciter le président de la République pour ses orientations visionnaires en matière d'industrialisation de la filière bois. Mais surtout, de la création de la Zone économique à régime privilégié de Nkok (GSEZ) qui a permis d'augmenter de 29% la capacité nationale de



**...pour sa vision en termes d'industrialisation de la filière bois.**

transformation industrielle du bois. Les discussions avec le chef de l'Etat se sont donc naturellement focalisées sur la situation économique du pays et sur la meilleure approche à adopter pour relever les défis de sa transformation structurelle, ainsi que le développement du capital humain, nécessaire à l'accélération de l'industrialisation de la filière bois. Il a été également question, au cours de cet échange, du rôle des politiques de subs-

titution aux importations dans le secteur agricole et du potentiel de l'industrie du bois pour créer des emplois et de la richesse dans le pays. Le président de la République a apprécié l'alignement de la stratégie-pays de la Banque sur sa vision de transformer le pays et a souhaité que ce partenariat puisse s'approfondir à travers davantage de projets d'investissement. Au-delà des financements, Ali Bongo Ondimba a sollicité les conseils de la Banque sur les

réformes les plus à même d'attirer les investissements et sur les secteurs de l'économie méritant plus d'attention. Il faut savoir que l'atelier sur le DSIR-AC 2018-2025 et la restitution de l'étude sur le secteur du bois dans les pays du Bassin du Congo contribuera à aider les gouvernements des pays d'Afrique centrale à répondre de manière opérationnelle au défi stratégique de l'industrialisation de la filière bois, pour en faire un des principaux moteurs de la transformation de leurs économies. Avec un portefeuille actif estimé à 500 milliards de F.CFA, le Gabon fait partie des trois principaux clients de la BAD. Pour les experts de cette structure, les activités financées par la Banque au Gabon dans le cadre de son Document de stratégie pays (DSP) pour la période 2016-2020 sont en cohérence avec le Plan stratégique Gabon émergent (PSGE) et les "High 5" de la Banque.

**Secteur immobilier / Programme " Likouala cross roads apartments "**  
**La SNI met en vente ses appartements de Likouala**

AEE  
Libreville/Gabon

*Cette opération, issue du programme 3808 logements, est constituée de 4 immeubles totalisant 56 appartements. Les prix de vente varient entre 29 et 43 millions de francs CFA selon les commodités.*

LA Société nationale immobilière (SNI) a lancé, le 1er

octobre, la commercialisation, en accession à la propriété de son programme "Likouala cross roads apartments" dans le lotissement de Likouala à Libreville. Située en plein cœur du centre-ville de la capitale et en bordure des voies principales, cette opération, issue du programme 3808 logements, est constituée de quatre (4) immeubles totalisant cinquante-six (56) appartements dont les travaux

de reprise et d'achèvement sont financés par la société Crédit solidaire du Gabon (CSG), établissement de microfinance. Les différents segments de type trois (3), quatre (4) offrent des surfaces habitables de 112 m2 et 147 m2 et s'adressent aux catégories sociales moyennes et supérieures, désireuses de les acquérir sur fonds propres ou d'emprunt bancaire (par le biais d'un crédit-bail mis en place

par la Société crédit solidaire du Gabon) aux termes d'une Vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) d'une durée de ( 1) un an. Les prix de vente varient entre vingt-neuf ( 29) millions et quarante-trois (43) millions de francs CFA. Ces logements sont décomposés ainsi qu'il suit : 32 appartements de type F3 (deux (2) chambres), 112 m2 de surface habitable : 1 cuisine, 1 buanderie, 1 séjour/salle à

manger, 1 toilette, 1 salle d'eau, 2 places de parking pour chaque appartement. 24 de type F4 (trois chambres) dont 1 avec dressing, 147 m2 de surface habitable : 1 cuisine, 1 buanderie, 1 séjour/salle à manger, 1 toilette visiteur, 1 salle d'eau commune, 2 places de parking pour chaque appartement. Pour faire acte de candidature, la SNI invite les intéressés à télécharger le

formulaire de demande de logement sur son site web : [www.snigabon.ga](http://www.snigabon.ga) ou à passer au siège social sis à Likouala. « Avec cette opération "Likouala cross roads apartments", la SNI montre son engagement à relancer progressivement l'ensemble des programmes à l'arrêt et à permettre aux compatriotes d'accéder à la propriété de leur logement », a indiqué le DG de la SNI, Herman Komonomono.

**Conseil économique, social et environnemental (CESE)/Agence gabonaise de normalisation (Aganor)**

**L'importance de l'huile de palme dans nos exportations**

JM  
Libreville/Gabon

LE vice-président du Conseil économique, social et environnemental (CESE), Nicaise Moulombi, a eu, le 1er octobre, une importante séance de travail, au siège de cette institution, avec le directeur général de l'Agence gabonaise de normalisation (Aganor), Joseph Ngowet. Cette rencontre avait un

double objectif. D'abord, présenter les activités de l'Agence, ses prérogatives en matière de normalisation, de métrologie, d'évaluation de la conformité et de qualité. Ensuite, faire le point avec les plus hautes autorités du CESE sur l'état d'avancement d'un certain nombre de chantiers. Notamment la commercialisation des produits issus du palmier à huile sur les marchés européens et autres. « Nous identifions tous les secteurs d'activités sensibles et nous élaborons des



**Les responsables de l'Aganor en séance de travail avec le vice-président du CESE.**

normes gabonaises qui sont par la suite rendues obligatoires en fonction de la sensibilité du secteur. Les opéra-

teurs économiques concernés par ces normes font l'objet d'un accompagnement au niveau de l'Aganor pendant un ou deux ans », a expliqué M. Ngowet. Tout en soulignant l'importance de l'Aganor, le vice-président du CESE s'est réjoui de l'intérêt que cela apporte à notre pays. « Le Gabon a décidé de diversifier son économie autour du palmier à huile, et il fallait voir avec l'agence de normalisation comment elle se prépare pour l'entrée de ce produit dans les marchés européens

et autres. Cela nous a permis à la fois d'évaluer les capacités de l'agence au niveau des ressources humaines, mais aussi ses capacités techniques et surtout financières », a précisé Nicaise Moulombi. Cette séance de travail a également permis au directeur général de l'Aganor de présenter le projet du plan d'action d'accompagnement de la certification environnementale du Forest stewardship council (FSC), annoncée par le chef d'Etat il y a quelques jours.

CHANGEMENTS	COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 03/10/2018			FIXING		VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSINIERS		
	DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA		en date du		
	XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	<b>1 EUR</b>	<b>655,957</b>				
	USD	1,1543	1USD =	568,273	1 USD	590,861	CAC 40	03/10/2018	5 477,01	
	CAD	1,4795	1CAD =	443,364	1 CAD	477,265	DOW JONES	03/10/2018	26 673,85	
	JPY	131,4600	1JPY =	4,990	100 JPY	527,338				
	GBP	0,8904	1GBP =	736,674	1 GBP	789,675				
	CHF	1,1354	1CHF =	577,732	100 CHF	62 081,40				
	ZAR	16,6012	1ZAR =	39,513	100 ZAR	4183,10				
	MAD	10,9152	1MAD =	60,096	1 MAD	63,46				
	CNY	7,9287	1CNY =	82,732	1CNY	85,21				
	KES	116,4000	1KES =	5,635	1KES	5,80				

**BRENT (IPE) US Dollars/Baril**  
**03 Octobre 2018: 84,94**

**CHANGEMENTS**  
**COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 03/10/2018**  
**Union Gabonaise de Banque**  
SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>